

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

# NOTRE SANTÉ, PROTÉGEONS-LA ENSEMBLE

Chiffres clés 2019





# La CPAM de Loir-et-Cher, un acteur majeur au service de la solidarité



# QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Au sein du réseau de l'Assurance Maladie, la CPAM de Loir-et-Cher joue un rôle majeur au service de la solidarité. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs du département - assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... - et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système.

Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système.

 + DE **805 MILLIONS D'€**  
DE DÉPENSES DE SANTÉ

**29 683 BÉNÉFICIAIRES**  
DE LA CMUC, DE L'ACS  
OU D'UNE AIDE FINANCIÈRE (ACTION SANITAIRE ET SOCIALE)



+ DE  
**287 000**  
 ASSURÉS



+ DE **2 700 PATIENTS ACCOMPAGNÉS**  
LORS DU RETOUR À DOMICILE APRÈS UNE HOSPITALISATION  
(ACCOUCHEMENT, PATHOLOGIE CHRONIQUE, CHIRURGIE)



**2 ASSURÉS SUR 3**  
POSSÈDENT UN COMPTE  
PERSONNEL AMELI



PRÈS DE **37 000**  
DOSSIERS MÉDICAUX  
PARTAGÉS OUVERTS

  
**224 ASSURÉS ACCOMPAGNÉS**  
DANS LA LUTTE CONTRE  
LE RENONCEMENT AUX SOINS

**2 275 BILANS DE SANTÉ**  
RÉALISÉS PAR LE CES DE BLOIS  
DONT 1 605 AUPRÈS DES PUBLICS FRAGILES



**12**  
POINTS D'ACCUEILS ET  
**11**  
MAISONS DE SERVICES  
AU PUBLIC (MSP)  
 RÉPARTIS SUR TOUT LE DÉPARTEMENT



**217**  
COLLABORATEURS  
MOBILISÉS POUR  
«AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN»

# RÉPARTITION DES DÉPENSES DE SANTÉ

L'Assurance Maladie de Loir-et-Cher couvre les risques maladie, maternité, invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles de ses assurés et bénéficiaires.

La maîtrise de l'évolution des dépenses de santé est essentielle pour réguler notre système de soins. Notre objectif est de garantir des soins de qualité au meilleur coût et accessible à tous.

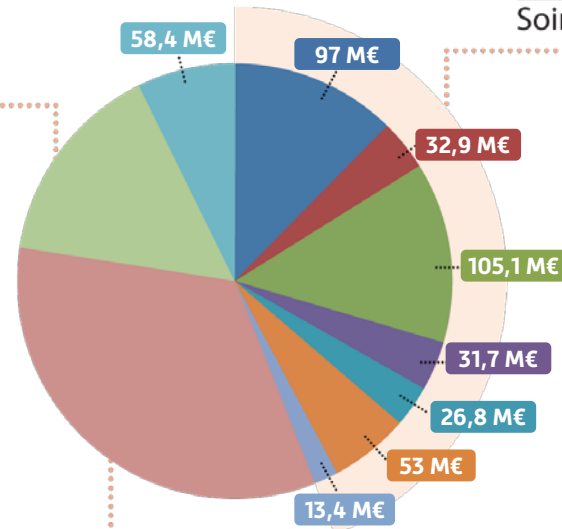
+ DE  **805 MILLIONS D'€**  
 DE DÉPENSES DE SANTÉ

- Honoraires
- Auxiliaires Médicaux
- Médicaments
- Liste des produits et prestations (LPP)
- Frais de transport
- Prestations en espèces
- Autres prestations soins de ville
- Autres

**120,2** millions d'euros  
 Établissements médico-sociaux

**267,4** millions d'euros  
 Établissements de santé

**360** millions d'euros  
 Soins de ville





**Garantir l'accès universel  
aux droits et permettre  
l'accès aux soins**





# CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE SOINS

Si le Loir-et-Cher est marqué par une faible densité de professionnels de santé, notamment de médecins, l'année 2019 a été marquée par une dynamique d'installation d'auxiliaires médicaux et par l'organisation de soins autour de structures coordonnées pluri-professionnelles.

+ DE

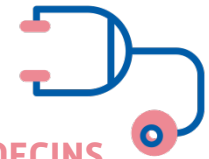


**287 000** ASSURÉS



+ DE **1550**

PROFESSIONNELS DE SANTÉ



**449** MÉDECINS

DONT 247 GÉNÉRALISTES



**113** INSTALLATIONS  
 ET **82** CESSATIONS D'ACTIVITÉ

[TOUTES PROFESSIONS CONFONDUES]

# ALLER AU DEVANT DES PUBLICS FRAGILES

La CPAM contribue à lever le frein financier à l'accès aux soins de près de 80 % de la population du Loir-et-Cher.



**29 683 BÉNÉFICIAIRES**  
DE LA CMUC, DE L'ACS  
OU D'UNE AIDE FINANCIÈRE  
(ACTION SANITAIRE ET SOCIALE)

Z O  
O M

## LA POLITIQUE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

L'Action Sanitaire et Sociale (ASS) permet d'apporter une aide financière ponctuelle, complémentaire des droits légaux, pour aider les personnes en situation difficile.

### 7 THÉMATIQUES :

1. Acquisition d'une complémentaire santé
2. Affection longue durée et la sortie d'hospitalisation
3. Soins palliatifs
4. Personnes handicapées
5. Aides financières (optique, dentaire...)
6. Maintien dans l'emploi
7. Transport Solidarité santé



**1 485 BÉNÉFICIAIRES**  
D'UNE AIDE FINANCIÈRE



+ DE **570 000 €**  
D'AIDES FINANCIÈRES



# LUTTER CONTRE LE RENONCEMENT AUX SOINS

Afin d'accompagner les personnes dans un retour aux soins, l'Assurance Maladie a déployé un dispositif de lutte contre le renoncement aux soins.



**307** SIGNALEMENTS  
DE RENONCEMENT AUX SOINS



**224** ASSURÉS  
ACCOMPAGNÉS DANS LA  
RÉALISATION DE LEURS SOINS  
DONT 138 ACCOMPAGNEMENTS ABOUTIS



RENONCER  
À DES SOINS  
N'EST PAS  
UN CHOIX.



## 100% SANTÉ : DES SOINS POUR TOUS, PRIS EN CHARGE À 100%

### Qu'est-ce que c'est ?

L'offre 100% santé permet aux assurés de bénéficier d'aides auditives, de lunettes de vue et de prothèses dentaires de qualité, prises en charge à 100% par la Sécurité Sociale et les complémentaires santé.

### Qui peut en bénéficier ?

L'offre 100% santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable ou de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S). Elle n'est pas obligatoire et chacun reste libre de choisir les équipements qu'il souhaite.



### Quel déploiement ?

L'offre 100% santé est déployée progressivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les lunettes de vue, les aides auditives et les prothèses dentaires seront de mieux en mieux prises en charge jusqu'à leur remboursement complet d'ici 2021.

# PERMETTRE À TOUS DE S'INFORMER À TOUT MOMENT ET EN SIMPLIFIANT LES DÉMARCHES



+ DE **105 000 ASSURÉS**  
 REÇUS DANS NOS POINTS D'ACCUEILS  
 DONT 10 019 RENDEZ-VOUS



**12 POINTS D'ACCUEILS**  
 +  
**11 MAISONS DE SERVICES  
 AU PUBLIC**



- Points d'accueil
- Permanences
- Maisons de services au public (MSAP)
- MSAP itinérante
- Accueils limitrophes

**Z O M**



**2 ASSURÉS SUR 3**  
 POSSÈDENT UN COMPTE AMELI

+ DE **2,3 MILLIONS**  
 DE CONSULTATIONS  
 DU COMPTE AMELI





# Assurer un service performant et de qualité



# GARANTIR LE REMBOURSEMENT DES SOINS ET LA PRISE EN CHARGE DES ARRÊTS DE TRAVAIL



+ DE **6 MILLIONS**  
DE FEUILLES DE SOINS TRAITÉES



**96,5%** DE FEUILLES DE SOINS  
ÉLECTRONIQUES



PRÈS DE  
**48 000**  
ARRÊTS DE TRAVAIL



PRÈS DE  
**13,7 MILLIONS D'€**  
D'ARRÊTS DE TRAVAIL  
INDEMNISÉS



+ DE **1,3 MILLIONS DE JOURS**  
INDEMNISÉS MALADIE/ACCIDENT DE  
TRAVAIL



# Accompagner chacun dans la préservation de sa santé



# SOUTENIR LES COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ



**56,1% D'ADHÉSION CHEZ LES PUBLICS PRIORITAIRES**  
AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES MALADIES  
CHRONIQUES SOPHIA (DIABÈTE ET ASTHME)



**25 500€ D'AIDES**  
ACCORDÉES AUX PARTENAIRES  
DANS LE CADRE DU MOI(S) SANS TABAC

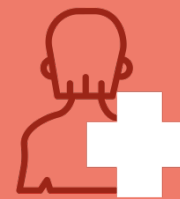
ZO  
OM

ADOPTER LE BON COMPORTEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE



**204 ENFANTS DE CP**

SENSIBILISÉS AU PROGRAMME DE PRÉVENTION  
BUCCO-DENTAIRE « M'T DENTS »



**43 ENFANTS BÉNÉFICIAIRES**

D'UN BILAN DE PRÉVENTION DES TROUBLES  
POSTURAUX « PROTÈGE TON DOS »

# ASSURER L'ACCÈS AUX DÉPISTAGES ET LUTTER CONTRE L'APPARITION DE MALADIE



**65,6% DE PARTICIPANTES**  
AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

**33,2% DE PARTICIPANTS**  
AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



**54,7% DE PARTICIPANTES**  
AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

**145 BÉNÉFICIAIRES**  
D'UN DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE  
(RÉTINOGRAPHE AMBULANT)



Z O  
O M



**50,2% DE PARTICIPANTS**  
À LA CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-GRIPPALE



# LE CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ

Le Centre d'Examens de Santé (CES) situé rue Weimar à Blois aide les personnes qui en ont le plus besoin à accéder à des dispositifs de prévention.



**44 JEUNES**  
 ONT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME  
 « 1, 2, 3... MANGEONS ! »



**81 ADULTES**  
 ONT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME  
 « QU'EST-CE QU'ON MANGE ? »

**Z O  
 O M**

## Bilan de santé :

Qu'est-ce que c'est ? >>>

4  
**Consultation  
 avec le médecin**  
 Commentaires des résultats  
 et examen clinique



1  
**Entretien avec un conseiller**  
 Accueil, point sur vos droits (médecin traitant,  
 accès mutuelle, carte vitale...)



2  
**Echanges avec des  
 professionnels de santé**  
 Infirmière, dentiste, médecin...



3  
**Analyses biologiques et examens**  
 En fonction de votre âge et de vos habitudes de vie (vue, souffle, cœur...)



**2 275 BILANS DE SANTÉ  
 RÉALISÉS DONT 1 605 AUPRÈS  
 DES PUBLICS FRAGILES**



**15 BILANS DE SANTÉ  
 DÉLOCALISÉS À ROMORANTIN**



**339 €**  
**EN MOYENNE  
 POUR UN BILAN  
 DE SANTÉ**



# Améliorer l'efficacité du système de santé



# AIDER À L'INSTALLATION ET FAVORISER LA COORDINATION DES SOINS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN

Afin d'encourager l'installation et l'exercice des professionnels de santé dans les zones déficitaires en offre médicale, l'Assurance Maladie a mis en place des dispositifs incitatifs, visant à aider financièrement les professionnels désireux de venir en Loir-et-Cher.

En parallèle, depuis la fin d'année 2019, l'Assurance Maladie a mis en place une aide financière à destination des médecins pour le recrutement d'assistants médicaux afin de leur assurer de meilleures conditions d'exercice et de favoriser un meilleur accès aux soins et une meilleure prise en charge des assurés.

**26 CONTRATS**



D'AIDE À L'INSTALLATION  
(TOUTES PROFESSIONS CONFONDUES)

**1 CONTRAT**



D'ASSISTANT MÉDICAL SIGNÉ  
(2 CONTRATS EN COURS DE SIGNATURE)



## BON À SAVOIR



En cas de problème de santé imprévu,  
en soirée, le week-end ou les jours fériés :  
**APPELEZ LE 15 !**

# AIDER À L'INSTALLATION ET FAVORISER LA COORDINATION DES SOINS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN

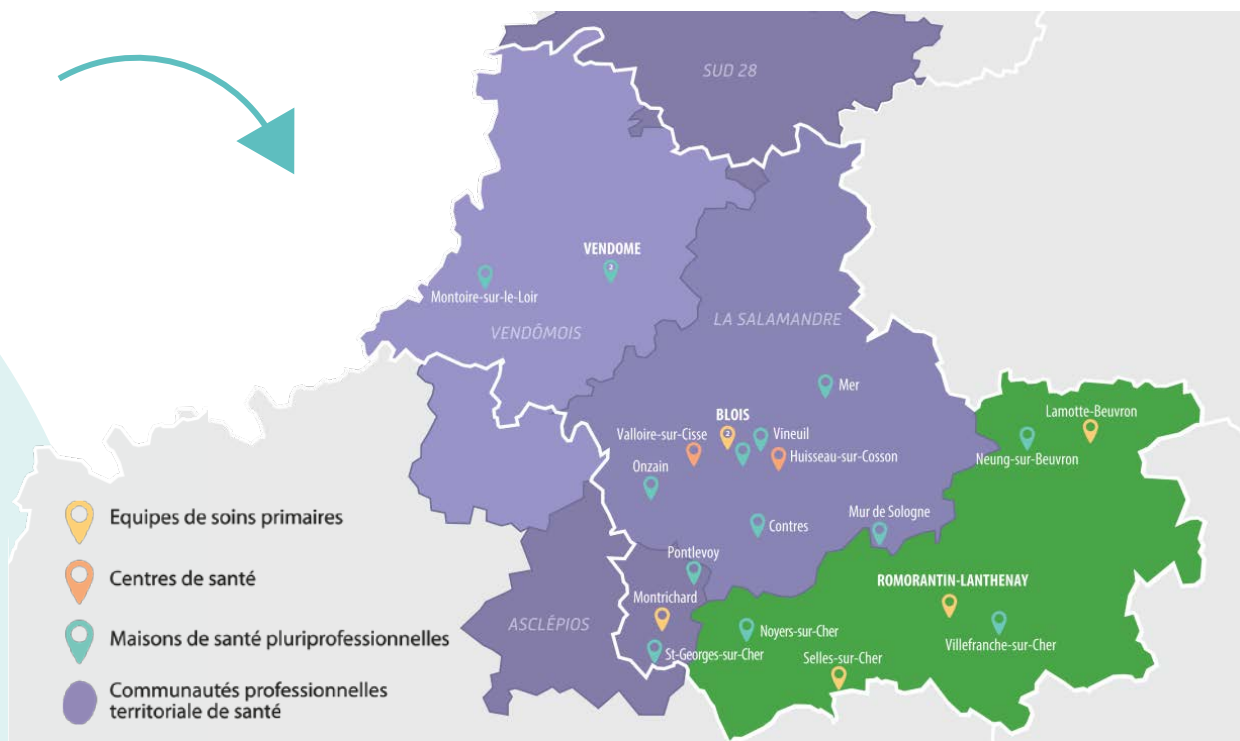
L'exercice coordonné des soins de premier recours permet de garantir l'accessibilité aux soins dans les territoires caractérisés par une faible densité de professionnels. Ce mode d'exercice favorise les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, pour une meilleure prise en charge médicale des patients.



**3 COMMUNAUTÉS  
 PROFESSIONNELLES TERRITORIALES  
 DE SANTÉ (CPTS)**



**14 MAISONS DE SANTÉ  
 PLURI-PROFESSIONNELLES  
 (MSP)**



# AIDER À L'INSTALLATION ET FAVORISER LA COORDINATION DES SOINS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN

Avec la mise en place de #MaSanté2022, le virage numérique est devenu une réalité qui va progressivement impacter les pratiques des professionnels de santé.



PRÈS DE **37 000** DOSSIER  
MÉDICAUX PARTAGÉS OUVERTS



**72,2%** DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
SONT ÉQUIPÉS D'UNE MESSAGERIE  
SÉCURISÉE EN SANTÉ



## Une transformation numérique en cours de déploiement

### E-prescription

Dématérialisation des ordonnances visant à sécuriser le circuit de transmission de l'ordonnance entre le médecin et le pharmacien et ainsi favoriser la coordination entre professionnels.

### E-parcours

Mise à disposition des professionnels de santé de services numériques de coordination pour une prise en charge décloisonnée des patients.

# FAIRE DE LA PÉDAGOGIE POUR ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

Pour assurer la pérennité de notre système de santé, tout en maintenant un niveau de protection élevé, l'Assurance Maladie se mobilise auprès de l'ensemble des acteurs pour aider chacun à adopter des comportements responsables.

Le Recours contre tiers : l'Assurance Maladie a pour mission d'obtenir le remboursement des frais engagés pour les soins reçus auprès du tiers responsable ou le plus souvent de son assureur.



**12 404 DOSSIERS**  
DE RECOURS CONTRE TIERS OUVERTS



+ DE  
**35,6 MILLIONS D'€**  
DE RECOURS



**18 € RECOURÉS**  
PAR ASSURÉ EN MOYENNE



## LA CPAM DE LOIR-ET-CHER, PÔLE RÉGIONAL DU RCT

Depuis 2017, la CPAM est en charge du recouvrement RCT pour l'ensemble des Caisses de la région Centre-Val de Loire.

## LUTTER CONTRE LES ABUS ET LES FRAUDES

En complément des actions d'accompagnement et de maîtrise médicalisée, l'Assurance Maladie mène une politique de détection des prestations indûment versées (erreur, méconnaissance de la réglementation, fraude) en direction de tous les acteurs du système de soins : professionnels de santé, établissements, assurés et employeurs.



**253** SUSPICIONS  
DE FRAUDES, FAUTES  
ET ABUS INVESTIGUÉES



PRÈS DE  
**610 000** € D'INDUS  
NOTIFIÉS



**9** PÉNALITÉS  
FINANCIÈRES





**[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)**

*Le site de l'Assurance Maladie pour informer les assurés, les professionnels de santé et les employeurs sur leurs droits, réaliser leurs démarches en ligne et répondre à leurs questions grâce au forum ameli*

**[www.dmp.fr](http://www.dmp.fr)**

*Le site de l'Assurance Maladie pour ouvrir et consulter en toute sécurité son Dossier Médical Partagé (DMP)*

**<https://solidaires-et-partenaires.cpamcentre.fr>**

*Le site dédié aux partenaires et aux institutions*